

## ***Procès-verbal de la séance du 3 décembre 2015 à 20 h 30***

*L'ensemble des membres du conseil municipal (18) était présent sauf M. LOURDAULT M. absent excusé ayant donné procuration à Mme POCQUET A-M  
Mme DOUSSAINT N. a été élue secrétaire de séance (19 pour)*

### **L'assemblée :**

- 1. Approuve le compte rendu de la séance du 15 octobre 2015, (19 pour)*
- 2. Vote à l'unanimité des présents, le budget supplémentaire annexe 2015 les remparts, (18 pour 1 abstention)*
- 3. Décide d'intégrer les travaux réalisés dans les anciennes classes des deux sites, (19 pour)*
- 4. Refuse le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par M. le Préfet et demande à rejoindre la Communauté d'agglomération de Reims Métropole, (15 pour 2 contre 2 abstentions)*
- 5. Décide d'accepter les dons faits à la collectivité durant cette mandature, (19 pour)*
- 6. Décide d'acquérir une surface de 18 a 59 ca issue de l'indivision HAULLAUER (19 pour)*
- 7. Décide de sortir du domaine privé communal les parcelles AE 127, 135 et 136 pour les intégrer dans le domaine public (19 pour)*
- 8. Décide de ne pas confier la compétence PLU à la communauté de communes de la vallée de la Suipe et refuse la création d'un PLUI à l'échelon communautaire, (19 pour)*
- 9. Décide de mettre en vente la maison Borgnet sise : 14 rue du 8 mai 1945, (19 pour)*

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 H 15.*

*Le maire,*

*P. MOUSEL*